

Forums pour les consommateurs

# The test urinaires positif

Par Florian17 Posté le 12/11/2024 à 15h55

Bonjour.

J'ai passé ma visite médical pour être ADS de la Police Nationale, j'ai effectué un test urinaire en laboratoire deux semaines avant ma visite médicale. Selon le seuil de 50ng/ml j'étais négatif au THC aux résultats du laboratoire, mais là durant la visite médical avec le médecin de la police le test me semblé positif.

Les test urinaire indiqué seulement positif/négatif mais pas la dose détecté, du coup c'est test détecte la positivité a partir de combien de ng/ml ?

Et quel est le temps d'attente pour se fier aux résultats sur ces test ?

Merci d'avance.

## 2 réponses

---

Moderateur - 12/11/2024 à 17h38

Bonjour Florian17,

Pour un test de dépistage qualitatif, c'est-à-dire qui rend un résultat soit positif, soit négatif, les résultats sont immédiats (quelques secondes/minutes). Ces tests n'indiquent jamais de quantité précise. Pour connaître les quantités précises ce sont d'autres méthodes qui sont utilisées, plus compliquées à mettre en place et plus onéreuses.

Pour les tests que vous avez faits ce sont des réactifs qui sont utilisés et mis en contact avec l'urine. Ces réactifs sont calibrés pour réagir à certains seuils. Cela peut dépendre des marques de test ou du choix de la personne qui fait passer le test.

Le seuil de 50 ng/ml est le seuil recommandé par les toxicologues et sur lequel il y a habituellement un consensus pour dire que si une personne est positive avec un tel test, alors c'est qu'elle a forcément consommé du cannabis plus ou moins récemment.

Mais malheureusement ce n'est pas le seul seuil qui peut être utilisé avec ces tests pour le cannabis. Il existe par exemple des tests calibrés pour réagir à 20ng/ml, ce qui est un seuil plus bas donc que celui de 50 ng/ml. Si dans votre urine vous avez, par exemple 35 ng/ml au moment où est fait le test, alors il ressortira négatif avec un test calibré à 50ng mais positif avec un test calibré à 20 ng.

Le problème des tests avec un seuil calibré à 20 ng c'est qu'ils ont plus de chance de dépister des faux positifs, c'est-à-dire donner un résultat positif alors que la personne n'a pas consommé de cannabis.

Pour savoir quel était le seuil du deuxième test utilisé avec vous il faut le demander, si possible, à ceux qui vous l'ont fait passer.

Cordialement,

le modérateur.

Florian17 - 13/11/2024 à 04h02

Merci beaucoup de m'avoir éclaircis a ce sujet.